

RAPPORT FINAL *(09 Août au 30 Novembre 2024)*

Monitoring des menaces et incidents liés à l'extrémisme violent (EV) dans le Nord du Bénin



Décembre 2024

CONTENU DU RAPPORT

Ce Rapport Final PVCE Phase 2 est le résumé du rapport général. Il met l'accent sur les résultats obtenus lors de la mission, les perspectives d'avenir et les recommandations techniques.

SOMMAIRE

	Pages
SIGLES ET ACRONYMES	3
I.CONTEXTE	4
II. OBJECTIFS DU PROJET	4
III.DEMARCHE METHODOLOGIQUE	4
IV.RESULTATS OBTENUS	7
1.DISSEMINATION DES RESULTATS	10
2.QUELQUES SOURCES/ORIGINES DES FAITS/INCIDENTS DE L'EV ISSUS DE L'ANALYSE DES RESULTATS	11
a. FACTEURS LOCAUX	11
b. FACTEURS NATIONAUX	12
c. FACTEURS REGIONAUX	12
V. DEFIS ET SUCCES DU PROJET.....	12
1.DIFFICULTÉS, ECHECS DANS L'EXECUTION DU PROJET	12
2.SUCCÈS DANS L'EXECUTION DU PROJET	13
VI. PERSPECTIVES D'AVENIR /RECOMMANDATIONS TECHNIQUES.....	13
VII. REMERCIEMENTS.....	14
VIII. A PROPOS DE CAPE	14

SIGLES ET ACRONYMES

CAO	:	Centre Afrika Obota
CAPE	:	Cadre d'Appui aux Processus Electoraux
COSCEP	:	Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Elections et la Paix
DDM	:	Démocratie Dans le Monde
EV	:	Extrémisme Violent
FDS	:	Forces de Défenses et de Sécurité
IRI	:	Institut Républicain International
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PTF	:	Partenaire Technique Financier
ROAFEM	:	Réseau des Organisations et Associations de femmes
RODD	:	Réseau des ONG de Développement Durable
SONEB	:	Société Nationale des Eaux du Bénin
VBG	:	Violence Basée sur le Genre

I. CONTEXTE

A la session de clôture de la phase 1 du projet PCVE qui a eu lieu à Cotonou en novembre 2024, il ressort de l'une des recommandations que le projet soit reconduit ou même en fait un programme au moins triennal contre-tenu des résultats obtenus et surtout de l'enjeu et du caractère changeant de l'évolution l'Extrémisme Violent dans le pays.

Ainsi, le CAPE/COSCEP a bénéficié de la part de son partenaire technique et financier un renouvellement du projet sur la période du 06 Août 2024 au 06 Décembre 2024. Pour l'atteinte des objectifs et par ricochet la réussite du projet, le CAPE/COSCEP a développé certains outils indispensables en lien avec le projet. C'est dans ce contexte que le CAPE s'est engagé à contribuer à la prévention et la lutte contre cette menace à travers un projet de monitoring des incidents liés à cette menace grandissante et inquiétante afin de formuler des recommandations pratiques à l'endroit des acteurs impliqués.

II. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global du projet est de contribuer à la promotion de la paix, à la tranquillité et à la cohésion sociale dans les départements du nord Bénin.

Il se dégage de l'objectif global trois (03) objectifs spécifiques à savoir :

- renforcer les mécanismes locaux de dialogue, de prévention et de résolution des conflits pour une meilleure prise en charge des facteurs et risques de mobilisation des populations, en particulier les jeunes, par les groupes armés non identifiés ;
- renforcer la résilience socio-économique des populations dans les zones ciblées ;
- réduire la perception de l'insécurité dans ces zones

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le CAPE a reconduit les 30 Acteurs de Cohésion Sociale qui avaient travaillé lors de la première phase, à raison d'un Acteur de Cohésion Sociale par commune d'intervention. La sélection de ces agents de cohésion sociale avait été faite en utilisant la base de données des observateurs de long terme utilisés pour l'observation des élections législatives de Janvier 2023. Aussi, pour cette deuxième phase, une attention particulière a été mis sur le genre. Les 1/3 des femmes de la première phase ont été maintenus. Les agents de cohésion sociale ont été déployés sur la période de 09 Août au 01 novembre 2024.

Les Acteurs de Cohésion Sociale recueillent chaque semaine des données liées à la cohésion sociale grâce aux formulaires et aux guides élaborés à cet effet. Les formulaires sont aux nombres de quatre accompagnés chacun de leurs guides d'utilisations. Le premier formulaire est celui qui recueille les données auprès des Individus, le deuxième est celui qui recueille les informations auprès des Autorités Politico-administratives, le troisième celui qui recueille les informations auprès des Forces de Défense et de Sécurité et enfin le quatrième celui qui recueille les informations auprès des Organisations de la Société Civile dans leurs localités.

Les données recueillies par les Acteurs de Cohésion Sociale sont transmises chaque semaine

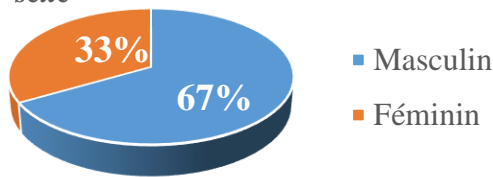
via une plateforme Microsoft Forms à un centre de compilation composé d'une équipe de trois (3) personnes. Les membres du centre de compilation (un économiste, un sociologue et un historien-géographe) procèdent au traitement et à l'analyse des données recueillies. Le traitement des données quantitatives est fait à l'aide du logiciel Excel de façon à concevoir des tableaux et graphiques adaptés pour les analyses et les mises en évidence souhaitées. Dans la même dynamique, une analyse du contenu des données qualitatives est faite par Microsoft Word. Les graphes et les diagrammes obtenus de l'analyse des données sont harmonisés afin de faciliter la lecture et la compréhension.

Les membres de l'équipe de gestion, appuyés par le centre de compilation, élaborent des rapports hebdomadaires sur la base des données collectées, traitées et analysées conformément aux termes de référence. Ces rapports hebdomadaires sont ensuite compilés pour produire des rapports mensuels provisoires qui comportent, outre une analyse générale des incidents recensés sur la période concernée, les menaces et incidents recueillis par département et les recommandations formulées en direction des différents acteurs impliqués dans la lutte contre l'extrémisme violent dans le Nord du Bénin. Les drafts des rapports mensuels sont transmis à IRI pour observations et amendements. Les amendements et les commentaires formulés sont intégrés pour la finalisation des rapports mensuels.

Au total deux (02) sessions de dissémination des rapports mensuels ont été faites. A chaque session de dissémination, le rapport mensuel est présenté aux autorités politico-administratives, aux religieux, aux chefs traditionnels et aux responsables à divers niveaux du département abritant la session de dissémination. Des exemplaires du rapport sont distribués aux participants à la fin de la session. Des exemplaires du rapport sont également envoyés par mails, par WhatsApp ou déposés par courrier auprès des institutions de la République et des partenaires techniques et financiers (PTF).

Le CAPE a établi une base référentielle et un mécanisme de suivi-évaluation de la prise en compte des recommandations par les acteurs concernés. Des échanges périodiques avec les différents acteurs permettent ainsi d'apprécier le niveau d'évolution de la mise en œuvre des recommandations et d'explorer les réajustements au besoin. (voir annex 2 : action des decision makers sur les recommandations)

Graphique N°1 : Répartition des acteurs de cohésion sociale par sexe



Graphique N°2 : Répartition des acteurs de cohésion sociale par âge

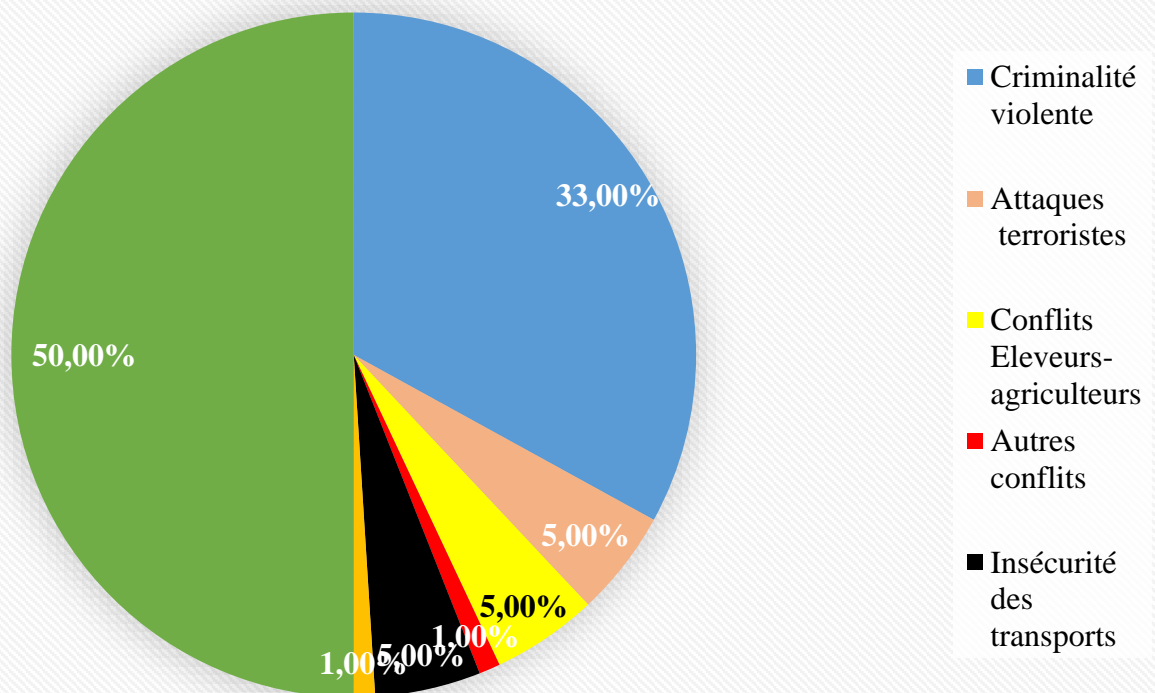


Les graphiques N°1 et N°2 indiquent que les acteurs de cohésion sociale sont composés de 67 % d’hommes pour 33 % de femmes. Ils ont pour 50 % entre 18 et 29 ans, pour 20 % un âge compris entre 30 et 35 ans et 30 % parmi eux sont âgés de plus de 36 ans et plus.

Répartition des acteurs de cohésion sociale par sexe et par âge

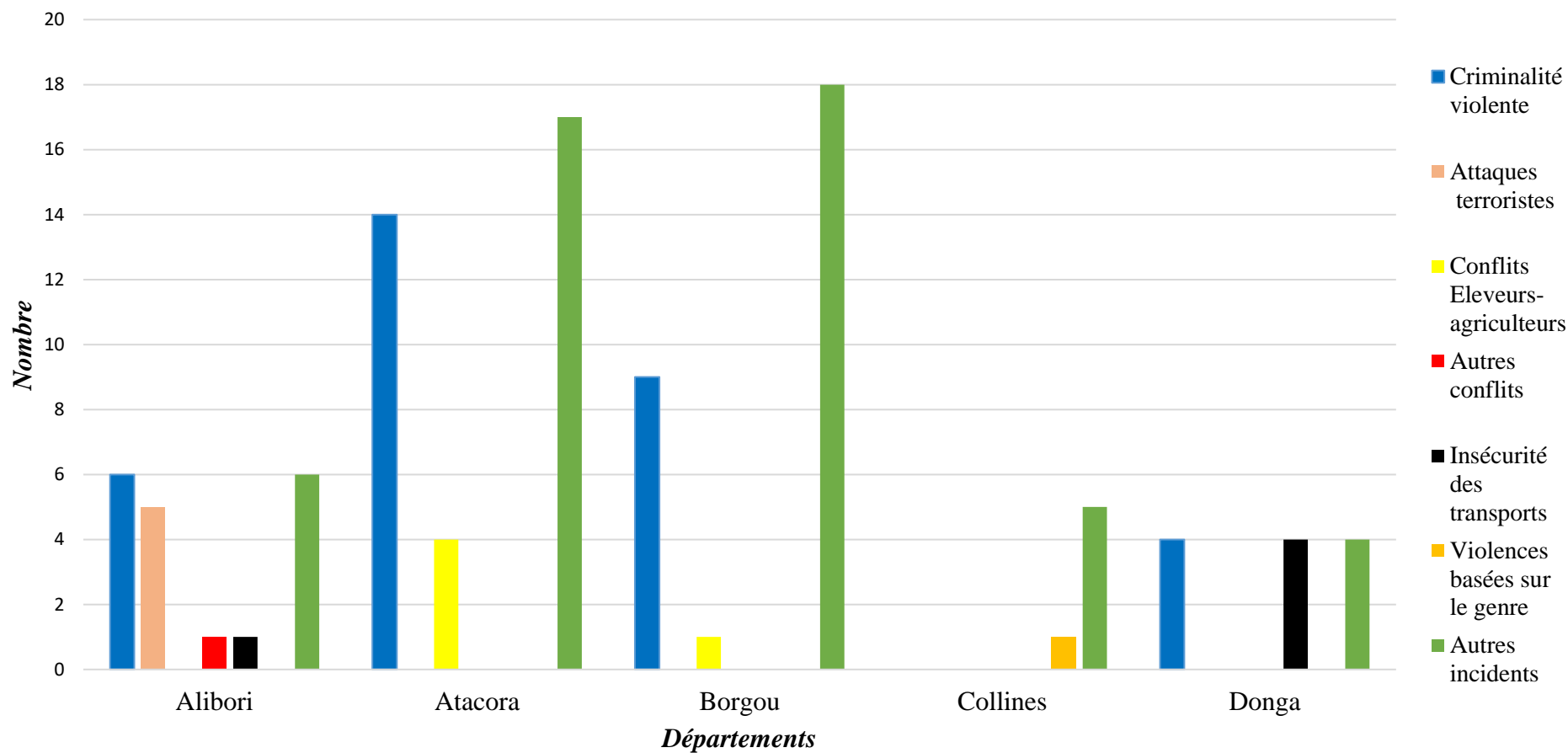
IV. RESULTATS OBTENUS (Récapitulatifs)

Graphique N°3 : Répartition des incidents par catégorie dans le Nord Bénin



La ventilation des données collectées comme l’indique le graphique N°3, place outre les autres incidents 45,14 %, en première position la criminalité violente (11,11%), suivi de l’insécurité des transports (10,42 %), des attaques terroristes (7,29%), de l’insécurité alimentaire (6,94%), violences basées sur le genre (4,86%), autres conflits (4,51%), conflits domaniaux (4,17%), conflits entre éleveurs et agriculteurs (3,82 %) et radicalisation (1,74%).

Graphique N° 4 : Répartition des catégories d'incidents par département



Source : CAPE – COSCEP, Données issues des collectes faites par les acteurs de cohésion sociale, Août à Novembre 2024

La répartition du graphique N°4 laisse percevoir qu'il y a plus de criminalité violente dans le département de l'Atacora (14 cas) suivi par les départements du Borgou (9 cas), de l'Alibori (6 cas) et de la Donga (4 cas).

Par contre en matière d'attaques terroristes 5 cas ont été exclusivement enregistrées dans le département de l'Alibori.

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont été plus observés dans le département de l'Atacora (4 cas) et dans une moindre mesure dans celui du Borgou avec un cas.

L'insécurité des transports a été observée dans les départements Donga (4 cas) et de l'Alibori (1 cas).

Un seul cas de conflits noté dans le département de l'Alibori.

Les violences basées sur le genre (VBG) ont été plus observées dans le département de des Collines (1 cas).

Les autres incidents sont régulièrement enregistrés dans toute la zone couverte par le projet et de manière significative dans les départements du Borgou (18 cas) et de l'Atacora (17 cas) et dans une moindre mesure dans les départements de l'Alibori (6 cas), des Collines (5 cas) et de la Donga (4 cas).

Tableau N°1 : Répartition des incidents par catégorie et par département

N°	Catégories d'incidents	Départements					Total par catégorie d'incident
		Alibori	Atacora	Borgou	Collines	Donga	
1	Criminalité violente	6	14	9	0	4	33
2	Attaques terroristes	5	0	0	0	0	5
3	Conflits entre agriculteurs et éleveurs	0	4	1	0	0	5
4	Autres conflits	1	0	0	0	0	1
5	Insécurité des transports	1	0	0	0	4	5
6	Violences basées sur le genre	0	0	0	1	0	1
7	Autres incidents	6	17	18	5	4	50
TOTAL DES INCIDENTS		19	35	28	6	12	100

Source : CAPE – COSCEP, Données issues des collectes faites par les acteurs de cohésion sociale, Août à Novembre 2024

Les données recueillies montrent que 100 incidents ont été recensés du 09 Août au 30 Novembre 2024 dans la zone couverte par le projet dont 35 dans le département de l'Atacora suivi des départements du Borgou (28 incidents), de l'Alibori (19 incidents), de la Donga (12 incidents) et des Collines (06 incidents).

1. DISSEMINATIONS DES RESULTATS

Le CAPE pour cette deuxième phase du projet a organisé deux (02) dissémination afin de partager avec les décideurs à divers à niveau les informations leurs permettant de proposer des solutions idoines pour leur localité et /ou communautés.

La première dissémination a eu lieu dans le département du Borgou à l'hôtel Koubourou City de Parakou le 14 Septembre 2024. Cela a permis de partager avec l'ensemble des participants les fruits du labeur du mois d'août 2024. En dehors des autorités invitées, nous avons eu le privilège de la participation du Monsieur William MEEKER, Directeur Sénior Afrique de l'Institut Républicain International (IRI). Il a exprimé sa grande satisfaction pour cette deuxième phase du projet que son institution a financée. Le Directeur Sénior Afrique de l'IRI a tenu à remercier les participant(e)s pour leur présence à la présente session de dissémination du rapport de CAPE. Il les a ensuite rassuré que leurs opinions, propositions et conseils vont être pris en compte pour améliorer la mise en œuvre du projet.

Les participants dans leurs interventions ont exprimé leur satisfaction en termes de résultats présentés qui montre une grande évolution par rapport aux disséminations précédentes. Aussi, ont-ils souligné beaucoup d'amélioration en termes de statistiques des incidents et faits enregistrés pour cette phase du projet.

La deuxième dissémination de cette deuxième phase du projet a eu lieu le vendredi 25 Octobre 2024 à l'hôtel Beau séjour de Natitingou au cours de laquelle le rapport de septembre 2024 a été présenté. A la suite de la présentation du rapport, les invités sont venus aux créneaux. Dans leurs interventions, ont-ils confirmé les informations à leurs présenter et ont-ils exprimé leurs désarrois quant aux comportements de leurs citoyens/populations en ce qui concerne la mauvaise voie qu'ils choisissent aux détriments de tous enseignements et/ou sensibilisations à leur endroit. Les participants à cette session ont aussi souhaité que le projet ne s'arrête pas en si bon chemin dû fait toujours de la présence du phénomène de dans leurs localités.

Le CAPE a-t-il envoyé via WhatsApp aux autorités compétentes à divers niveaux le rapport du mois d'octobre 2024, pour la prise en compte des recommandations qui y sont contenues.

Le vendredi 13 décembre 2024 à l'hôtel Sun Beach de Fidjrossè Cotonou a eu lieu la session de clôture du projet PVCE. La session de dissémination finale du rapport général a connu la participation des Représentant(e)s :

- du Procureur Général près la Cour d'Appel de Parakou,
- du Représentant Résident de l'USAID,
- du Directeur de Programme Résident de l'Institut Républicain International (IRI)
- du Représentant du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique,
- de la Présidente de la COSCEP-Bénin
- de la Cour Constitutionnel,
- de la Cour Suprême,
- du Médiateur de la République
- des Préfectures,
- des représentations diplomatiques (Ambassade des Etats Unis, Ambassade d'Allemagne, des Pays-Bas, de la France),
- des autorités locales,
- des agents des forces de défense et de la sécurité,

- des chefs religieux et dignitaires de la chefferie traditionnelle,
- des partis politiques
- du staff de l'IRI,
- des organisations de la société civile,
- des acteurs de cohésion sociale,
- des membres de la COSCEP- Bénin,
- membres de l'équipe de gestion du projet.

CAPE pour toucher le plus grand nombre possible de citoyens pour une action futur, sollicite à chaque session de dissémination, la participation des autorités administratives et locales, les forces de défense et sécurité, les partis politiques, les chefs traditionnels et religieux, les organisations de la société civile. La présence de ces différents acteurs offre aux sessions une diversité d'intervention qui permet de:

- de croiser non seulement les informations enregistrées par l'équipe de CAPE avec celles détenues par les diverses autorités,
- de permettre également aux participants d'avoir des informations justes et fiables pour :
 - ✓ des actions, des stratégies développées ou à développer et des recommandations formulées dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent,
 - ✓ des possibilités de coordination des efforts et,
- de renforcer la collaboration pour une synergie d'action efficace pour réduire voir résorber la situation.

V. DEFIS ET SUCCES DU PROJET

1. DIFFICULTÉS, ECHECS DANS L'EXECUTION DU PROJET

Le CAPE n'a pas exécuté cette deuxième phase du projet sans difficulté. L'exécution du projet pour l'atteinte des objectifs n'est sans difficulté. Parmi les difficultés rencontrées nous pouvons citer :

Au plan interne

Pour l'atteinte des objectifs du projet, le CAPE a développé des outils et stratégies pour transformer les difficultés internes enregistrés au cours de la phase 1 en opportunités-actions.

- CAPE a étouffé son équipe pour une bonne rédaction du rapport hebdomadaire et dans le temps.
- CAPE adopté le canevas de rédaction du rapport hebdomadaire de la phase 1 pour en produire un rapport narratif
- CAPE a utilisé le canevas de rapport mensuel de la phase 1 pour en produire un rapport conséquent.

Comme la phase 1 du projet, des incidents sont également observés sur le terrain mais pour défaut de confirmation ils ont été supprimés au cours de l'analyse par l'équipe en charge de la rédaction.

Aussi, les agents de cohésion sociale ont trouvé pour cette deuxième phase du projet le travail stressant et ils se sont constamment sentis sous pression avec des demandes d'information et de confirmation.

Au regard de la superficie de certaines communes et de l'intensité/fréquences des attaques terroristes, criminalités et tendances à la radicalisation les départements de l'Alibori et de l'Atacora, il serait mieux d'envisager au moins deux (02) agents de cohésion sociale dans les communes de ces départements pour plus d'efficacité. Aussi, faut-il envisager d'autres solutions incitatives.

Au plan externe

Nous avons aussi noté des difficultés dont les plus importantes sont :

- les difficultés de la vérification des faits/incidents recueillis sur le terrain par les agents de cohésion sociale comme pour la première phase.
- la réticence des FDS, des autorités administratives et locales, des individus de fournir des informations ou de confirmer certaines informations dont-ils ont connaissance.
- la mauvaise qualité des réseaux GSM par endroit pour l'envoi des données recueillies sur le terrain.
- le coût du projet qui est un peu faible pour couvrir l'augmentation en nombre et des pertes des agents de cohésion et l'impossibilité pour l'équipe du projet de faire un voyage pour constater ou vérifier certaines situations.

2. SUCCES DANS L'EXECUTION DU PROJET

CAPE a en dehors des difficultés rencontrées, enregistré aussi du succès dans l'exécution du projet. Entre autres nous pouvons citer :

- l'atteinte des objectifs du projet dans le temps prévu,
- la grande mobilisation des participants pour les disséminations et au cours de la session de clôture,
- les cadres choisis pour les sessions notamment celle de la clôture
- la bonne coordination de l'équipe du projet,
- la volonté manifestée des agents de cohésion sociale de contribuer à la réussite du projet,
- la bonne coordination/ du partenaire USAID/IRI.

Le projet PCVE a permis au gouvernement, aux autorités administratives et religieuses de mesurer la portée de l'extrémisme violent à prendre certaines mesures. Entre autres :

- Arrêté ministériel, ANNEE 2024 N°043/MIC/DC/SGM/DConc/SA/008SSGG24 du 17 mai 2024 portant interdiction de la production, de l'importation et de la distribution des boissons alcoolisées en sachet en République du Bénin.

VI. PERSPECTIVES D'AVENIR /RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

RECOMMANDATIONS

Au vu des résultats obtenus du projet (Phase 1 et 2), nous pouvons dire que la lutte contre l'extrémisme violent au Nord du Bénin est un défi complexe qui nécessite une approche multidimensionnelle, durable et efficace. Le CAPE, à l'instar des perspectives et recommandations passées (phase 1), estime pour solutionner, éradiquer ou réduire le phénomène, propose/formule les recommandations suivantes :

1. Renforcement régulier des capacités des FDS

- Formation spécialisée : équiper les FDS d'une formation spécifique régulière à la lutte contre le terrorisme, notamment en matière de renseignement, de tactique, de déminage et de la surveillance des frontières, de nos forêts et grottes.
- Equipement adéquat : fournir aux FDS l'équipement nécessaire pour mener des opérations efficaces, notamment des véhicules blindés, des drones et des moyens de communication sécurisés.
- Coopération régionale : renforcer les moyens avec les pays voisins (Nigéria, Niger, Burkina Faso) pour mieux coordonner les actions et efforts de lutte contre le terrorisme et faciliter l'échange d'informations.

2. Développement socio-économique des zones touchées

- Création d'emplois : mettre en place des programmes de développement économique pour créer des emplois et améliorer les conditions de vie des populations, cela réduira ainsi l'attrait pour les groupes extrémistes.
- Constructions et/ou améliorations des infrastructures communautaires : investir dans la construction d'infrastructures communautaire de base (routes, écoles, centre de santé, l'électricité et eaux) pour améliorer l'accès aux services essentiels et renforcer le lien entre l'Etat et les communautés.
- Promotion de l'agriculture : soutenir l'agriculture et l'élevage pour renforcer la sécurité alimentaire et réduire la dépendance des populations aux activités illicites

3. Lutte contre la radicalisation et la désinformation

- Promotion de discours religieux modéré : soutenir les leaders religieux modérés et promouvoir un discours religieux qui rejette la violence et l'extrémisme.
- Education à la citoyenneté : mettre en place des programmes d'éducation à la citoyenneté pour promouvoir les valeurs de tolérance, de respect et de dialogue interculturel.

- Lutte contre la désinformation : développer des stratégies de communication pour lutter contre la propagation de la désinformation et des discours haineux.
4. Renforcement de la gouvernance et de l'état de droit
- Décentralisation : accroître la décentralisation pour rapprocher d'avantage l'administration des populations et renforcer leur participation à la gestion des affaires locales.
 - Lutte contre la corruption : mettre en œuvre des politiques de lutte contre la corruption pour renforcer la confiance des populations envers les institutions étatiques.
 - Accès équitable à la justice : améliorer l'accès à la justice pour tous et renforcer l'indépendance de la justice.
5. Protection des civils :
- Assistance humanitaire : fournir une assistance humanitaire aux populations déplacées et affectées par les conflits.
 - Protection des droits de l'homme : assurer la protection des droits de l'homme de toutes les populations, y compris les présumés et suspects terroristes.

PERSPECTIVES

Le CAPE en participant à l'atteinte des objectifs de ce projet, pense que le projet ne peut s'arrêter en si bon chemin puisque le phénomène est toujours présent et prend d'autre forme au jours le jours. Aussi, la fin du projet tombe sur l'année électorale du Bénin et qu'il sera judicieux mettre sur pieds un projet de monitoring des violents en période électorale.

Le CAPE sera impatient de collaborer d'avantage avec son partenaire IRI sur d'autres projet.

VII. REMERCIEMENTS

CAPE remercie toutes les forces de défense et de sécurité qui ont fourni des informations dans la réussite du projet. Également, nous saluons leur contribution enregistrée lors des sessions de disséminations

CAPE remercie les autorités administratives et locales pour la lumière qu'ils ont apporté au projet lors de leur questionnement d'une part et leur participation aux sessions de dissémination et espérant la mise en exécution des recommandations formulées

CAPE envoie ses remerciements aux individus (populations) et aux organisations de la société

CAPE n'oublie pas les chefs religieux, traditionnels et autres acteurs qui ont contribué à la réussite du projet

CAPE remercie l'IRI et l'USAID pour leurs soutiens dans l'exécution du projet

VIII. A PROPOS DU CAPE

Le Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE) est une organisation créée et enregistré en 2012. Elle est régie par la loi de 1901. Elle est dotée de la personnalité morale et jouit de l'autonomie organisationnelle et financière.

Vision

Le Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE) œuvre pour un monde de paix, de démocratie et cohésion sociale durables dans le monde entier et principalement en République du Bénin.

Mission

Promouvoir la cohésion sociale, la paix, la culture démocratique ainsi que les processus électoraux libres et transparents.

Objectifs

L'Association Cadre d'Appui aux Processus Electoraux a pour objectifs de :

- Promouvoir le développement national à travers la culture et l'enracinement de la démocratie et de la paix ;
- Promouvoir le développement national en appuyant les processus électoraux dans divers domaines que sont la formation, la sensibilisation, l'éducation civique, l'assistance, l'observation, la veille citoyenne.
- Promouvoir le développement national à travers la prise en compte des couches marginalisées/défavorisées (femmes, filles, jeunes, personnes âgées...) et la préservation de leurs droits.
- Promouvoir le développement national à travers l'insertion des couches non scolarisées et déscolarisées.

Projets réalisés

Le CAPE a réalisé divers projets dont les plus importants sont :

- Les ateliers de renforcement des capacités des membres du CAPE
- « La Puissance du vote », un projet à diverses variantes visant la sensibilisation et l'information des citoyens sur le processus électoral à travers des émissions radiophoniques interactives.
- L'observation des élections législatives de 2015
- L'observation des élections communales de 2020,
- L'observation des élections présidentielles de 2021 avec le soutien de la Coalition des organisations de la société civile pour les élections et la paix (COSCEP).
- L'observation des Elections Législatives du 08 janvier 2023.

Le CAPE est membre du West Africa Election Observers Network (WAEON) depuis 2015 et siège au conseil d'administration. A ce titre, le CAPE a participé à plus d'une fois aux élections d'autres pays de la sous-région.

Le CAPE est également membre du Global Network of Domestic Election Monitors (GNDEM)

Le CAPE et certaines organisations de la société civile (CAO, DDM, ADVOCACY et RODD) se sont mobilisés en 2021 pour créer la Coalition des Organisation de la Société Civile pour les Elections et la Paix (COSCEP).